



ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

**Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

**Rénénoutet à la porte de la maison
Frédéric Mougenot**

Citer cet article :

Frédéric Mougenot, « Rénénoutet à la porte de la maison », *ENiM* 18, 2025, p. 1-12.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://www.enim-egyptologie.fr>

Rénénoutet à la porte de la maison

Frédéric Mougenot

HALMA - UMR 8164 – Palais des Beaux-Arts de Lille

EN 2012, Jean-Claude Goyon publiait l'un des papyrus du fonds Wilbour au Brooklyn Museum qu'il a appelé « le recueil de prophylaxie contre les agressions des animaux venimeux »¹. Ce manuel magique a vraisemblablement été copié dans la seconde moitié de la XXVI^e dynastie – plus probablement qu'au IV^e siècle av. J.-C. comme l'a proposé Jean-Claude Goyon². Sans doute destiné à un « conjurateur de Serqet », il rassemble des formules de protection de la maison contre les serpents, scorpions et autres rampants et arachnides. Dans ce corpus très riche, parmi les sorts pour capturer les reptiles, une formule invoque « la Rénénoutet de la maison » (page x+XVII, lignes 8-12).

Depuis les débuts du Moyen Empire, il est avéré qu'une forme domestique de Rénénoutet pouvait être attachée à la demeure de particuliers, avant que n'apparaissent les variantes locales affectées aux domaines divins³. Le culte de cette déesse à l'intérieur du foyer se manifeste surtout au Nouvel Empire à Deir el-Médina, où plusieurs stèles et encadrements de naos domestiques à son nom ont été trouvés⁴. Il est peut-être attesté aussi par un linteau de porte mis au jour dans la ville au sud du temple d'Amara-Ouest. Celui-ci provient probablement de la cuisine d'une maison occupée continuellement du début de la XIX^e dynastie jusqu'aux époques tardives. Ses inscriptions invoquent symétriquement Noun, sans doute en tant que divinité consubstantielle de Hâpy, et une Rénénoutet « maîtresse de la nourriture, riche en provisions » appelée ⁵. Cette graphie, qui correspond peut-être à une version locale de la déesse, évoque celles utilisées sous la XXX^e dynastie⁶.

Dans le passage du « recueil de prophylaxie » invoquant la Rénénoutet domestique, comme dans quelques autres textes magiques où la déesse apparaît, ce ne sont pas les faveurs de la « maîtresse de la nourriture » que l'on implore, mais la force redoutable de l'archaïque uræus : Rénénoutet est une déesse-cobra depuis l'Ancien Empire, et rien de ce qui est ophidien ne lui est étranger. Aussi le praticien fait-il appel à elle dans sa lutte contre les rampants, sans que l'on saisisse d'abord ce que cette déesse, parmi le panthéon efficace contre les reptiles, offre de

¹ J.-Cl. GOYON, *Le recueil de prophylaxie contre les agressions des animaux venimeux du Musée de Brooklyn. Papyrus Wilbour 47.218.138, SSR 5*, Wiesbaden, 2012 (par la suite abrégé J.-Cl. GOYON, *Recueil*).

² P.F. O'ROURKE, *A royal book of protection of the Saite period: pBrooklyn 47.218.49, YES 9*, New Haven, 2015, p. 11-16.

³ Fr. MOUGENOT, « Une Rénénoutet domestique au Moyen Empire », *RdE* 71, 2021, p. 247-256.

⁴ B. BRUYERE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh, 1934-1935, FIFAO 16*, Le Caire, 1939, p. 77 sq., 91, 194 ; J. YOYOTTE, « À propos de quelques idées reçues : Meresger, la Butte et les cobras », dans G. Andreu (éd.), *Deir el-Medineh et la Vallée des Rois. Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002*, Paris, 2003, p. 296-297.

⁵ P. SPENCER, *Amara West I. the architectural report*, Londres, 1997, p. 147-148, 160, pl. 110.

⁶ Ph. COLLOMBERT, « Renenoutet et Renenet », *BSEG* 27, 2005-2007, p. 30-31.

particulier. Néanmoins, plusieurs points de la formule peuvent être rapprochés de croyances et pratiques relatives aux serpents, au sous-sol et aux portes, attestées plus tôt ou plus tard dans les maisons de particuliers, les temples et même le Livre des Morts. Ainsi ce bref passage d'un manuel d'éradication des nuisibles, en faisant ressortir certaines attributions de Rénénoutet dans tous ces domaines, semble témoigner de la porosité entre le contexte domestique, l'arsenal magico-religieux des temples et le domaine funéraire ⁷.

1. La formule du « recueil de prophylaxie »

D'après la reproduction et la traduction publiées par Jean-Claude Goyon ⁸, complétées par les remarques de Joachim Quack ⁹, la page x+XVII, aux lignes 8-12, retranscrit la prière suivante :

(8) « Autre formule : Ô la Rénénoutet de la maison (a), toi qui y es glorifiée (b),

place (c) l'huile de premier choix sur ma tête,

place la gomme d'acacia (9) à mes oreilles avec ces herbes d'Horus.

Toi qui es sous le sol de la porte (*nt.t hr p3 s3tw n p3 sb3*)

et qui détournes (10) tout individu (?) sous le sol de la porte de la maison de Seth (d),

si ta gueule est douce, on sortira ;

si (11) ta gueule est néfaste, on deviendra un ennemi et un adversaire.

Mon lit est un serpent,

ma natte est un serpent,

et c'est moi (12) qui ai scellé cela (e) ».

(a) *T3 Rnnwt(.t) n.t p3 pr* : l'article *t3* devant le nom de Rénénoutet est attesté dès le règne de Ramsès II, sur une stèle de Deir el-Médina où la déesse est coiffée du disque solaire, lui-même légendé *p3 r* ¹⁰. Il se trouve aussi dès la XVIII^e dynastie dans l'onomastique féminine ¹¹, et l'on sait que l'anthroponyme *T3-Rnnwt.t*, retranscrit Thermouthis en grec, est fréquent sous les Ptolémées et dans l'Égypte romaine, même christianisée ¹². La traduction de l'article permet d'introduire une antonomase, par laquelle le théonyme devient un nom commun pour des « serpents fatidiques différents, de bons génies femelles, bien distincts en dépit de leur nom générique, et étroitement attachés à un terroir déterminé ou à un lieu particulier » ¹³. Ici l'on aurait plutôt ou en même temps affaire à une tournure invocatoire : cet usage de l'article est fréquent dans les recueils de formules de

⁷ A. VON LIEVEN, « Book of the dead, book of the living : BD spells as temple texts », *JEA* 98, 2012, p. 249-267, surtout p. 264-267 sur l'origine non funéraire de nombreux chapitres du Livre des Morts, qui semblent souvent trouver leur origine, leur « Sitz im Leben » dans les rituels fonctionnels des temples. Voir aussi H. KOCKELMANN, « The Book of the Dead in Temples » dans R. Lucarelli, M.A. Stadler (éd.), *The Oxford Handbook of the Egyptian Book of the Dead*, Oxford, 2023, p. 245-260.

⁸ J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 126-127, pl. XVII.

⁹ J.Fr. QUACK, « Jean-Claude Goyon, *Le recueil de prophylaxie contre les agressions des animaux venimeux du Musée de Brooklyn. Papyrus Wilbour 47.218.138*. Studien zur spätägyptischen Religion 5. Wiesbaden 2012 », *Welt Or* 43/2, 2013, p. 256-272.

¹⁰ Stèle du Medelhavsmuseet, MM 18565 : S.V. WÄNGESTEDT, « Vier Stelen und eine Opfertafel aus Deir el-Medineh », *Medelhavsmuseet Bulletin* 4, 1964, p. 4-6. Voir aussi la stèle du musée d'Aquitaine (Bordeaux) Inv. 8635, où la présence de l'article n'est pas évidente : J.-J. CLERE, « Un monument de la religion populaire de l'époque ramesside », *RdE* 27, 1975, p. 70-77, pl. 4.

¹¹ *Ägyptische Altertümer aus der Skulpturensammlung Dresden*, Dresde, 1977, p. 34, n° 17.

¹² P. LACAU, *Études d'égyptologie I. Phonétique égyptienne ancienne*, *BdE* 41, 1970, p. 44.

¹³ J. YOYOTTE, « Une Stèle populaire de la XVIII^e dynastie (Ermouthis de la Butte-au-Souvenir) », dans *Mélanges Mariette*, *BdE* 32, 1961, p. 204.

protection depuis le Moyen Empire, et notamment dans les papyrus Wilbour ¹⁴.

(b) *sq3(.wt) jmꜣf* : Joachim Quack ¹⁵ suppose que le *f* de *jmꜣf* a été biffé en rouge et remplacé par le signe  ; je n'aurais pas alors de solution de traduction.

(c)  : la traduction de Jean-Claude Goyon utilise une tournure passive : « Que (...) soit placé ». On peut préférer une adresse directe à la déesse invoquée juste avant : Rénénoutet, de tous temps pourvoyeuse de produits de valeur ¹⁶, est directement implorée pour fournir « l'huile de premier choix » (*tp.t*) et la gomme d'acacia (*qmy.t*).

(d) Si la lecture et l'interprétation du signe  (avec la queue fourchue) proposées par Jean-Claude Goyon aboutit à une formule dynamique « fureur si ta gueule est douce, car on sortira », ce choix déséquilibre le balancement suivant entre les deux occurrences de *jr rꜣꜣt (...)* *jmꜣtw r (...)*. C'est pourquoi il semble préférable, comme le fait Joachim Quack ¹⁷, de lire l'animal séthien comme un idéogramme pour le nom du dieu, plusieurs fois écrit ainsi dans ce papyrus ¹⁸, ou pour l'un de ses surnoms, comme *Nšny* le Furieux ¹⁹. Par ailleurs cette lecture permet de sacrifier au principe classique de dualité en opposant Horus et ses « herbes » (*smw*, l. 9) – en l'occurrence un préservatif efficace – à Seth et les adversaires tapis dans sa résidence. Cette allusion aux dangers qui rôdent chez le dieu de la confusion ne serait pas inédite, ayant peut-être un précédent dans une formule des Textes des Pyramides qui devait servir de garantie contre les reptiles : « La flamme s'est éteinte, on ne trouve plus l'uræus Flamme dans la maison de Celui qui possède Noubet (*hry Nwb.t*). Le serpent qui mord est partout dans la maison de celui qu'il mord, il s'y tient caché » ²⁰.

Cela impliquerait-il que la récitation du papyrus Wilbour était destinée à protéger une demeure divine de Seth ? Plus largement, cette expression nous invite à nous interroger sur la maison à laquelle est attachée la Rénénoutet de cette formule. En l'occurrence, comme dans les Textes de Pyramides, il est plus probable que la demeure de Seth serve de paradigme mythologique : elle serait par excellence le repaire d'êtres néfastes, présentée comme modèle d'une situation réelle afin de rendre la formule efficace ²¹. Si Rénénoutet neutralise les ennemis cachés sous la résidence de Seth lui-même, elle saura sans difficulté protéger le foyer auquel elle est affectée. De nombreuses formules pour la préservation de Pharaon dans le « recueil de prophylaxie » pourraient laisser entendre que ce dernier était d'abord utilisé par les magiciens du souverain et du palais. Mais certaines de ces mêmes formules sont explicitement à réciter au bénéfice d'« un homme » ou de « tout homme » : par exemple, le sortilège de la page x+XV, 10-15 contient la conjuration « que ne soit pas mordu Pharaon », mais doit être mis par écrit et donné à « un homme pour qu'il le mette en place comme protection de la chambre à coucher » ²². Le recueil inclut donc peut-être des textes jadis conçus ou mis par écrit dans l'entourage du roi, mais adaptés à des maisons moins sacrées et plus modestes dont on voulait expulser les reptiles. On peut aussi supposer que, dans certaines de ces formules au moins, Pharaon est mentionné seulement en tant que paradigme de la victime intouchable, à l'instar d'Horus dans d'autres textes de guérison, et comme Seth et sa demeure servent de modèle dans ce passage particulier.

¹⁴ K. STEGBAUER, *Magie als Waffe gegen Schlangen in der ägyptischen Bronzezeit, Ägyptologische Studien Leipzig* 1, 2019, p. 60 ; P.F. O'ROURKE, *op. cit.*, p. 194-195, et n. II p. 198 (col. X + 13:17).

¹⁵ J.Fr. QUACK, *op. cit.*, p. 271

¹⁶ Fr. MOUGENOT, « Rénénoutet et les étoffes. Déesse de la végétation ou gardienne des trésors ? », *ENiM* 7, 2014, p. 160-165.

¹⁷ J.Fr. QUACK, *loc. cit.*

¹⁸ J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 11, 20, 125.

¹⁹ *Ibid.*, p. 115, n. 3.

²⁰ *Pyr.* 247 a-b (Sp. 242) ; cf. TP 1041.

²¹ J.F. BORGHOUTS, « Magie », *L'Égypte Ancienne* III, 1980, col. 1137-1138 ; Y. KOENING, *Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne*, Paris, 1994, p. 57-60.

²² J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 108. Autres exemples de formules royales applicables à des particuliers p. 16, 49, 90, 111.

(e) *jnk* (12) [*htm(.w) hrꜣs*] : la traduction très hypothétique suit la proposition de Joachim Quack de repositionner au début de la l. 12 un fragment comportant le signe 𓄀 ²³. Il est difficile de savoir à quoi renvoie le pronom suffixe *ꜣs* sinon la natte (*tmꜣ.t*) ou le lit (*h.t*). Le vocabulaire de ce passage, les mentions de la bouche (*r(ꜣ)*) de Rénénoutet et le verbe *htm* font inmanquablement penser aux nombreuses formules pour « sceller la gueule » (*htm r(ꜣ)*) de tous les reptiles, disséminées dans le « recueil de prophylaxie »²⁴ ; mais *hrꜣs* ne pouvant renvoyer à la gueule de Rénénoutet, il faudrait imaginer que ce soit une coïncidence au sein d'un champ lexical de circonstance. Cette formule de conclusion pourrait aussi signifier que celui qui opérait le rituel fermait derrière lui, ne serait-ce que symboliquement, l'espace qui entourait la couchette, voire qu'il verrouillait la pièce, ou la porte dont il a été question, afin d'empêcher le retour des nuisibles.

La prière pour Rénénoutet concerne en effet un espace de repos comme la chambre à coucher. D'autres manuels magiques attestent le recours à des divinités cobras pour défendre une pièce où l'on dort²⁵ et l'usage domestique d'uræus en terre cuite à partir du Nouvel Empire a probablement à voir avec ces rituels de protection des espaces privés²⁶. Peut-être ces figurines pouvaient-elles être perçues comme des incarnations efficaces de la Rénénoutet de la maison.

Finalement, malgré un contexte toujours un peu énigmatique dans un manuel magique, quelques enseignements peuvent être tirés de ce passage du papyrus Wilbour et éclairer le rôle et la place de « la Rénénoutet de la maison ».

2. Rénénoutet contre les intrusions souterraines

Tout d'abord, on dit de Rénénoutet qu'elle est en mesure de repousser des entités qui se trouvent sous le sol (*sꜣtw*) de la porte, chez Seth mais sans doute aussi, par le ressort des correspondances magiques, chez des mortels. L'identité de ces créatures est très incertaine à cause d'une lacune du papyrus, mais il est évident qu'elles sont indésirables. J.-Cl. Goyon propose, sans certitude, de restituer le mot *rmꜥ* à partir des seuls signes 𓄀 encore lisibles. L'emploi du mot *sꜣtw* pour le sol peut faire penser au *rmꜥ n sꜣtw*, « l'homme de terre » du conte du papyrus Vandier, contemporain ou à peine plus ancien que les papyrus Wilbour²⁷ : un être envoyé parmi les vivants par un magicien défunt pour accomplir sa vengeance²⁸. Cet humanoïde semble fait de glaise (*m.t*), mais l'expression qui le désigne pourrait suggérer qu'il est littéralement sorti du sol, quoique le texte passe sous silence son passage de la Douat à ce monde-ci. Les individus à repousser dans le papyrus Wilbour pourraient être, comme « l'homme de terre », des entités venues de l'au-delà souterrain pour s'en prendre aux vivants. Les anthologies de formules de protection de la personne et de la maison énumèrent fréquemment, parmi les ennemis les plus

²³ J.Fr. QUACK, *op. cit.*, p. 271.

²⁴ J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 53-54, 59-60, 65-66, 78-79, 81-86, 89-90, 100-101, 108-109.

²⁵ Ch. THEIS, *Magie und Raum*, ORA 13, 2021, p. 387-432.

²⁶ K. SZPAKOWSKA, « Playing with Fire: Initial Observations on the Religious Uses of Clay Cobras from Amarna », *JARCE* 40, 2003, p.113-122 ; *id.*, « Demons in the dark : nightmares and other nocturnal Enemies in ancient Egypt », dans P. Kousoulis (éd.), *Ancient Egyptian Demonology. Studies on the Boundaries between the Demonic and the Divine in Egyptian Magic*, OLA 175, 2011, p. 71-74 ; *id.*, « Snake Cults and Egyptian Military Bases », dans T.P. Harrison, E.B. Banning & S. Klassen (dir.), *Walls of the Prince: Egyptian Interactions with Southwest Asia in Antiquity. Essays in Honour of John S. Holladay Jr.*, Leyde, Boston, 2015, p. 281-286.

²⁷ Vers 625-575 av. J.-C. d'après U. VERHOEVEN, *Untersuchungen zur späthieratischen Buchschrift*, Louvain, 2001, p. 329-337, esp. 336.

²⁸ Page 5,9 ; 5,13 ; 5,15 ; 5,16. Cf. G. POSENER, *Le Papyrus Vandier*, *BiGen* 7, 1985, p. 19-20, 31-32 ; J.Fr. QUACK, « Notes en marges du Papyrus Vandier », *RdE* 46, 1995, p. 165-170.

redoutés, les morts et mortes non justifiés – y compris dans le papyrus Wilbour²⁹ – les esprits-*ꜥh.w* et les êtres hostiles (*ꜥꜥy.w*) descendus du ciel ou sortis de terre³⁰.

Toutefois le « recueil de prophylaxie » est globalement destiné à se protéger d'animaux dangereux et notamment des rampants. Il est donc plus probable que les créatures chthoniennes visées par cette formule particulière soient aussi des reptiles, éventuellement considérés comme les manifestations d'esprits hostiles. L'intimité du serpent et de la terre dans l'imaginaire égyptien n'est plus à démontrer, tant du point de vue herpétologique que mythologique³¹. D'ailleurs la proximité phonétique et graphique entre l'écriture tardive   de *sꜥꜥw*, le sol³², et   *sꜥ-tꜥ*, le serpent³³, est peut-être significative.

Plusieurs textes anciens ou modernes témoignent de l'inquiétude que suscite en Égypte la présence de reptiles dangereux dans le sous-sol, les murs ou le plafond des maisons. Dans le conte du « Prince prédestiné », pour ne citer qu'un exemple, l'épouse vigilante protège le héros endormi dans sa maison en piégeant « un serpent sorti de son trou dans l'intention de mordre le jeune homme »³⁴. Plusieurs formules du « recueil de prophylaxie » évoquent aussi les rampants tapis dans leur antre et le magicien qui connaissait les recettes avait le pouvoir de les y enfermer ou de les en chasser³⁵.

L'affirmation à la fin de la ligne 10 de notre formule, « si ta gueule est douce, on sortira », suggère justement que l'un des objectifs de la formule est d'inciter pacifiquement les reptiles à quitter leur cachette. Elle semble dire que si Rénénotet est clémente, le serpent acceptera de quitter son repaire, peut-être en tant que manifestation apaisée de la divinité. Un passage fragmentaire du papyrus mentionne d'ailleurs une déesse (peut-être Serqet) « sortie de terre », après ce qui semble être une liste d'animaux qui « s'avancent sur le sol »³⁶. Katharina Stegbauer a remarqué que les manuels de lutte contre les reptiles cherchent avant tout à faire fuir les serpents, pas à les tuer, probablement pour ne pas perturber la *maât*, d'autant que l'animal peut être la manifestation d'un dieu³⁷. À l'inverse, si Rénénotet est furieuse, l'intrus reste un danger, et doit donc être chassé violemment, voire anéanti : « si ta gueule est néfaste, on deviendra un ennemi et un adversaire » (*hꜥft(y) hꜥryw*). Ce type d'exhortation et de menace conditionnelle³⁸ peut faire penser à celles employées par les chasseurs de serpents de l'Égypte moderne, comme : « Je vous adjure par le plus grand des noms : si vous êtes obéissants, paraissez ; si vous désobéissez, mourrez ! mourez ! mourez ! »³⁹

Dans les domaines divins à l'époque gréco-romaine Rénénotet est pareillement convoquée

²⁹ Page x+VIII, 19-20, J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 53-54.

³⁰ Y. KOENIG, « Un revenant inconvenant ? (Papyrus Deir el-Médineh 37) », *BIFAO* 79, 1979, p. 115-117 ; K. SZPAKOWSKA, « Demons in the dark : nightmares and other nocturnal enemies in ancient Egypt », *op. cit.*, p. 67-69.

³¹ N.P. BRIX, *Étude de la faune ophidienne de l'Égypte ancienne I. Généralités sur les Ophidiens*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité, Université Strasbourg II-Marc Bloch, Paris, 2010, p. 221-231.

³² *Wb* III, 423, 8-424, 12.

³³ *Wb* III, 410, 16-17.

³⁴ Cl. LALOUETTE, *Textes sacrés et profanes de l'ancienne Égypte II. Mythes, contes et poésie*, Paris, 1987, p. 184. On trouvera d'autres exemples antiques ou récents dans N. P. BRIX, *op. cit.*, p. 221-227 et 242-247, et dans L. KEIMER, *Histoire de serpents dans l'Égypte ancienne et moderne*, *MIE* 50, 1947, p. 52, 56, 57, 64, 68, 69.

³⁵ Par exemple page x+XI, 10-12 : « Autre formule pour éveiller (l'habitant d') un trou (...) Si on prononce cette formule sur du gattilier, des graines(?)-*ꜥhwy* et de la graisse de bœuf placés sur le feu, ce reptile sort de son trou » ; J.-Cl. GOYON, *Recueil*, p. 77, pl. XI. Voir aussi K. STEGBAUER, *op. cit.*, p. 105.

³⁶ Page x+IX,5 ; J.-C. GOYON, *Recueil*, p. 59 et 60, pl. IX.

³⁷ K. STEGBAUER, *op. cit.*, p. 125.

³⁸ *Ibid.*, p. 121.

³⁹ L. KEIMER, *op. cit.*, p. 56 ; voir aussi p. 57, 63, 69, 75 et 80-81.

pour repousser les reptiles de la demeure sacrée. À Edfou par exemple, elle est celle « qui circonvient les reptiles dans les limites de son domaine »⁴⁰. À Dendérah, elle est « Rénénoutet-Serqet qui repousse les reptiles et entrave leur reptation vers le Domaine-de-la-Noble »⁴¹.

3. Rénénoutet au sous-sol

Dans la formule du « recueil de prophylaxie », l'action protectrice de Rénénoutet s'exerce plus spécifiquement sous le sol de la maison. J.-Cl. Goyon a traduit *nt.t hr p3 s3tw n p3 sb3* (l. 9) par « ce qui est sous le sol de la porte »⁴². Il y a vu l'un des produits fournis par la déesse pour le rituel. Il me semble qu'il y aurait plus de sens ici à considérer que *nt.t* reprend *t3 Rnnwt(.t)* pour donner une épithète, « celle qui est sous le sol de la porte ». Celle-ci formerait une sorte de vocatif suivi par une phrase à la deuxième personne du singulier, comme dans l'invocation précédente qui introduit la formule. L'emploi du relatif pour construire des épithètes ou des noms divins s'avère d'ailleurs très fréquent à partir du Nouvel Empire⁴³. Rénénoutet serait ainsi la mieux placée pour s'opposer aux intrus qui se présentent sous le sol de la porte.

L'idée que Rénénoutet opère parfois en souterrain est confortée par quelques textes qui la mentionnent à l'occasion des rites de fondation des temples : le « Déroulement de la corde », suivi du creusement du sol. On lit ainsi cette inscription très fragmentaire sur le pylône de Louqsor sous Ramsès II : « pour la fête du Déroulement de la corde [...], le roi lui-même donnait des instructions pour la conduite (des travaux) [...] chaque corps (d'artisan ?) [...] les images (?) [...] construite, et Rénénoutet s'installa à sa place » (*[Rn]nwt.t htp.n=s s.t=s*)⁴⁴.

Bien plus tard, dans la salle hypostyle d'Edfou, alors qu'il est figuré en train de « creuser un trou jusqu'au niveau de l'eau », Ptolémée III est appelé « l'enchanteur qui adore Rénénoutet et l'installe à sa place » (*shtp(.w) s.t hr s.t=s*), il « fait la louange du Serpent-Âhâ, repoussant son (au temple) ennemi le serpent et abattant ses reptiles brûlants »⁴⁵. Il est probablement significatif que ce texte, pour l'installation de la déesse, emploie une expression proche de celle utilisée sous Ramsès II qui indiquerait littéralement que la place de Rénénoutet, pour ne pas dire son repaire, se trouve dans les fondations, le sous-sol du temple. Sur le mur d'enceinte d'Edfou, alors que Ptolémée IX tend la corde avec Séchat, celle-ci est surnommée « la bonne Rénénoutet »⁴⁶, puis dans la scène adjacente, le roi saisit la houe pour creuser le sol et fait l'adoration de Rénénoutet⁴⁷.

À ce moment-là du rituel, le pharaon endosse le rôle des charmeurs de serpents, qui expulsent les indésirables au moyen du « recueil de prophylaxie ». Il remplace les premiers occupants ophidiens du terrain, sources d'inquiétude, par une alliée bienveillante qui empêchera leur retour. La Rénénoutet de la demeure n'est donc pas tant un *genius loci* chthonien des origines

⁴⁰ Edfou VII, p. 269, 12-13.

⁴¹ Dendera VI, 72, pl. 515. Sur Rénénoutet-Serqet et son pouvoir spécifique sur les animaux venimeux, voir Fr. MOUGENOT, « Remarks on the four Renenutets in the temples of Edfu and Dendara », *Journal of Intercultural and Interdisciplinary Archaeology* 2, 2015, p. 61.

⁴² J.-CL. GOYON, *Recueil*, p. 126.

⁴³ LÄGG IV, p. 367-387.

⁴⁴ D.B. REDFORD, « The Earliest Years of Ramesses II, and the Building of the Ramesside Court at Luxor », *JEA* 57, 1971, p. 114, pl. XXXI A.

⁴⁵ Edfou III, 106, 7-10, pl. LXI.

⁴⁶ Edfou VII, 45, 2 ; Edfou X/3, pl. CLXIII. L'assimilation ponctuelle des deux déesses, à l'époque ptolémaïque, lorsque Séchat préside aux rites de construction et de protection de la maison divine, confirme le lien de Rénénoutet avec les fondations ; cf. D. BUDDE, *Die Göttin Seschat*, Leipzig, 2000, p. 183.

⁴⁷ Edfou VII, 46, 1-5.

que la bonne fée que l'on se choisit, à moins qu'elle ne soit une version transformée de ce génie initial, rendu conciliant par le rite ⁴⁸. Cette expulsion des serpents dangereux, ou leur transformation en « douce » Rénénoutet est d'ailleurs l'objectif de la formule du papyrus Wilbour (l. 10).

On trouve peut-être un écho lointain de la présence protectrice de Rénénoutet dans les fondations des temples dans un passage de *La Personnalité des animaux (Peri zôôn idiotthêtos)* d'Élien, au début du III^e siècle, lorsque l'auteur aborde le sujet du cobra *thermouthis* ⁴⁹. Ce substantif, qu'Élien reconnaît comme un nom égyptien, désigne des serpents en chair et en os clairement liés à Rénénoutet puisqu'il est la transcription grecque de l'expression *t3 Rnnwt.t* ⁵⁰. Or, selon les sources d'Élien, les Égyptiens prétendent que le cobra *thermouthis* « épargne les gens vertueux » et tue les impies et les criminels, assumant ainsi le rôle de toutes les déesses-uræus. Et « dans leurs temples, comme ils le disent eux-mêmes, ils construisent dans chaque coin des terriers (*thalámas*) et des abris (*hupodromàs*) qui ressemblent à des chapelles ; après quoi ils y installent des *thermoutheis* et leur donnent à manger régulièrement de la graisse de veau » ⁵¹. Les termes employés ne disent pas clairement que les abris des serpents sont souterrains ou reliés au sous-sol, ni qu'ils sont aménagés précisément au moment de la construction du temple. Mais l'installation de serpents appelés Rénénoutet aux quatre coins du temple dans un but apotropaïque rappelle trop le rituel de l'implantation de la déesse dans les fondations d'Edfou pour qu'il s'agisse d'une coïncidence.

4. Rénénoutet à la porte

La formule du papyrus Wilbour précise par ailleurs que c'est sous la porte de la maison que l'action de la Rénénoutet domestique est attendue. Il n'est guère difficile d'imaginer cette déesse-uræus en gardienne des passages, tant ses congénères ophidiens jouent fréquemment ce rôle vigilant, par exemple sur les archaïques « stèles au serpent » ⁵², sur un jambage au nom de Djoser trouvé à Saqqarah ⁵³ ou dans le Livre des Portes au Nouvel Empire ⁵⁴. Si cette fonction liminaire de Rénénoutet n'est pas avérée de façon très explicite avant le papyrus Wilbour, on en trouve peut-être des indices plus précoces.

Les petits de Rénénoutet

Depuis la XVIII^e dynastie, Rénénoutet est mentionnée en lien avec la porte dans le chapitre 125 C du Livre des Morts, où le défunt doit distinguer par son nom chaque élément qui compose l'huissierie de la salle des Deux Maât avant de pouvoir y pénétrer. Après avoir identifié le

⁴⁸ J.-Cl. GOYON, *Les Dieux-gardiens et la genèse des temples (d'après les textes égyptiens de l'époque gréco-romaine)* I, *BdE* 93, 1985, p. 113, 126-127.

⁴⁹ ÉLIEN, *La Personnalité des animaux* X, 31, A. Zucker (trad.), vol. II, Paris, 2001, p. 25. Texte grec : AELIAN, *On Animals*, A.F. Scholfield (trad.), vol. II, Cambridge et Londres, 1959, p. 328.

⁵⁰ P. LACAU, *Études d'égyptologie I. Phonétique égyptienne ancienne*, *BdE* 41, 1970, p. 45-48.

⁵¹ ÉLIEN, *op. cit.*, p. 25 ; texte grec : AELIAN, *op. cit.*, p. 328.

⁵² J. YOYOTTE, « Reptiles et serpents », dans P. Vernus, J. Yoyotte, *Bestiaire des pharaons*, 2005, p. 296 et 302.

⁵³ Le Caire, JE 98951 a et b : Z. HAWASS, « Pyramide de Djéser : montant de porte », dans Ch. Ziegler (éd.), *L'art égyptien au temps des pyramides*, catalogue d'exposition, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 6 avril-12 juillet 1999, New York, The Metropolitan Museum of Art, 16 septembre-9 janvier 2000, Toronto, Musée royal de l'Ontario, 13 février-22 mai 2000, Paris, 1999, p. 150-151.

⁵⁴ Voir entre autres S. SHARPE, J. BONOMI, *The Alabaster Sarcophagus of Oimeneptah I., King of Egypt*, Londres, 1864, pl. 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 19.

montant, les jambages, le seuil, le verrou et le vantail, il nomme les traverses $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$ ⁵⁵, clairement représentées sur certains papyrus⁵⁶. Il les appelle alors « les petits de l'uræus » (*nḥn.w n.w j'rw.t*) dans certains cas⁵⁷, ou plutôt « les petits de Rénénoutet » (*nḥn.w n.w Rnnwt.t*) dans d'autres⁵⁸. Ces juvéniles sont imaginés comme des serpents si l'on en croit le déterminatif

de *nḥn.w* dans certains papyrus : 𓏏 ou plus souvent 𓏏 . Le Livre des Morts démotique remplace d'ailleurs cette expression par une variante plus explicite : « les serpents, les enfants de l'uræus, c'est votre nom » (*n3 ḥf.w n3 ḥrt.w n t3 'rez.t rn=tn*)⁵⁹. Parmi tous les éléments de la porte, les traverses allongées étaient peut-être celui dont la forme suggérait le plus des reptiles barrant le passage à l'intrus⁶⁰.

On trouve une autre allusion à Rénénoutet et ses petits portiers dans un texte de protection de la tête transcrit sur le papyrus magique de Leyde I 348. Cette formule établit une analogie entre des parties du visage du patient et différents éléments de la porte d'un temple. Lorsqu'il est question de placer une amulette sur la bouche, le ritualiste annonce : « Je vais la placer sur tes dents, les petits de Rénénoutet » (*djzj sw ḥr ts.wzk nḥn.w n.w Rnnwt(.t)*)⁶¹. Dans la métaphore filée de la bouche comme porte d'entrée dans la tête, les dents sont probablement ce qui s'approche le plus des traverses du vantail que le Livre des Morts appelle lui aussi les « petits de Rénénoutet ». Cette référence aux enfants de Rénénoutet, déesse très rare dans les textes funéraires du Nouvel Empire, s'explique peut-être par un transfert dans l'univers magique et le monde des morts d'une croyance répandue dans celui des vivants, à savoir que cette divinité était l'une des puissances affectées à la défense de la porte d'entrée, dans les demeures de particuliers comme dans celles des dieux.

À la porte des demeures divines

Dans un relief du temple de Khonsou à Karnak qui représente le pylône du sanctuaire d'Amon-Rê restauré par Hérihor, l'un des huit étendards qui flanquent la porte monumentale s'appelle « le mât de Rénénoutet » — tandis que ses voisins, du moins ceux sur lesquels l'inscription subsiste, sont consacrés à Hathor, Nekhbet, Mout et Amonet⁶². La façade n'est pas un endroit

⁵⁵ É. DRIOTON, « Le “fronton” et les “tasseaux” de la porte », *BIFAO* 26, 1926, p. 18-19.

⁵⁶ Par exemple dans le Livre des Morts de Nebsény au British Museum, (EA 9900,30) : E. NAVILLE, *Das aegyptische Totenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie I*, Londres, 1886, pl. CXXXVIII, ou celui d'Ani (EA 10470, 31 et 32) : E.A.W. BUDGE, *The Book of the Dead. Facsimile of the Papyrus of Ani in the British Museum*, Londres, 1894 (2^e édition), pl. 31-32.

⁵⁷ Par exemple T.M. DAVIS, E. NAVILLE, *The Funeral Papyrus of Iouiya*, Londres, 1908, pl. XXVII, et G. LAPP, *The Papyrus of Nu (BM EA 10477)*, Londres, 1997, pl. 69.

⁵⁸ Entre autres, voir au Museo Egizio de Turin, 1791 : K.R. LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, Leipzig, 1842, pl. XLIX ; au British Museum, EA 9900,31 : E. NAVILLE, *op. cit.*, pl. CXXXVIII, visible sur le site Internet du musée : https://www.britishmuseum.org/collection/object/Y_EA9900-31 ; EA 10793 : I. MUNRO, *Der Totenbuch-Papyrus des Hohenpriesters Pa-nedjem II (pLondon BM 10793 / pCampbell)*, HAT 3, 1996, pl. 32 ; EA 10064 : *id.*, *Das Totenbuch des Pa-en-nesi-tai aus der Regierungszeit des Amenemope (pLondon BM 10064)*, HAT 7, 2001, pl. 52 ; également EA 9905,9 et EA 9964,9 visibles sur le site Internet du musée : respectivement https://www.britishmuseum.org/collection/object/Y_EA9905-9 et https://www.britishmuseum.org/collection/object/Y_EA9964-9 (consultés le 08/09/2024).

⁵⁹ F. LEXA, *Das demotische Totenbuch der pariser Nationalbibliothek (Papyrus des Pamonthes)*, Leipzig, 1910, p. 30 ; M. STADLER, *Der Totenpapyrus des Pa-Month (P. Bibl. nat. 149)*, SAT 6, 2003, p. XXXXX (col. III, l. 14).

⁶⁰ Pour des exemples de portes barrées de traverses, voir O. KOENIGSBERGER, *Die Konstruktion der ägyptischen Tür*, ÄF 2, 1936, pl. III ; E. NAVILLE, *The Temple of Deir el-Bahari II*, Londres, 1896, pl. XXVI.

⁶¹ J. BORGHOUTS, *The Magical Texts of Papyrus Leiden I 348*, Leyde, 1971, p. 16, pl. II (r^o 2, 3-4).

⁶² THE EPIGRAPHIC SURVEY, *The Temple of Khonsu I. Scenes of King Herihor in the Court*, OIP 100, 1979, p. 26-28, pl. 52.

où l'on s'attend à ce que soit convoquée la pourvoyeuse de nourriture du temple ; aussi peut-on supposer que c'est à un autre titre que Rénénoutet est citée ici. Les mâts à oriflammes encastrés dans les pylônes, placés sous le patronage de déesses bienveillantes et protectrices, semblent avoir une fonction prophylactique vis-à-vis de l'entrée du temple, contribuant à l'inviolabilité du lieu sacré, au même titre que les images du pharaon vainqueur et que les génies-gardiens qui, à Edfou, occupent justement les renforcements où les étendards se dressaient⁶³. L'inscription lacunaire qui attribue à Rénénoutet un des mâts de la façade d'Amon-Rê mentionne d'ailleurs immédiatement ce « portail majeur »  et établit peut-être, entre le pylône et la déesse, un lien qui n'est pas explicité avec les autres divinités.

Rénénoutet apparaît encore plus clairement comme une gardienne des portes sur le mur d'enceinte d'Edfou, sous le règne de Ptolémée X. Avec d'autres génies ophidiens, Âhâ, Sâqhâ et Iridenden, elle fait partie des « bons serpents divins qui président à Outcheset, ces reptiles qui gardent le Lieu-du-Massacre (...) et repoussent les serpents-*ra* de Iaout-Hor, en entourant de leur protection les entrées de son mur, gardant leur porte et assurant l'intégrité de leur portail »⁶⁴.

Le « recueil de prophylaxie » vient donc s'ajouter à quelques autres textes présentant Rénénoutet comme une divinité qui défend la porte. Il est néanmoins à ce jour le seul document témoignant que ce rôle lui incombe dans les maisons de particuliers.

Les agathodaimones

En tant que gardienne des entrées, Rénénoutet rejoint ou préfigure d'autres génies ophidiens garants de la prospérité des maisons et étroitement associés à la porte. Dans le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène (dont la rédaction proprement dite remonte au III^e siècle de notre ère mais qui trouve ses fondements dans la culture alexandrine de l'époque lagide), au commencement des travaux de l'hérôon du roi, au moment de l'érection du portail, une foule de reptiles surgit de sous une pierre de construction et entre dans les maisons d'Alexandrie. Le texte précise alors : « C'est de là que date la vénération des portiers pour ces serpents, bons génies entrant dans les maisons : de fait, ils ne sont pas venimeux et éloignent au contraire ceux qui, paraît-il, le sont »⁶⁵. Ce récit propose une explication claire au culte du serpent domestique souvent désigné (par les historiens peut-être plus que par les Alexandrins eux-mêmes) par le terme générique d'*agathodaimon*⁶⁶. Or il fait peu de doute que les *agathodaimones* alexandrins ont incorporé en grande partie les caractéristiques de Rénénoutet-Rénénet et d'Âhâ-Shaï⁶⁷. Cet héritage, ou du moins cette communauté de nature, semble confirmée par les similitudes entre cette anecdote alexandrine et le rituel de creusement du sol décrit à Edfou et évoqué plus haut : un acte de fondation qui déloge les premiers occupants ophidiens du terrain et les métamorphose immédiatement en gardiens bienveillants.

⁶³ J.-Cl. GOYON, *Les Dieux-gardiens et la genèse des temples (d'après les textes égyptiens de l'époque gréco-romaine)* I, *BdE* 93, 1985, p. 130-131.

⁶⁴ *Edfou* VII, 269, 3-7.

⁶⁵ Pseudo-Callisthène, *Le Roman d'Alexandre* I, 32, 5-6, A. Tallet-Bonvalot (trad.), Paris, 1994, p. 62-63.

⁶⁶ Fr. DUNAND, « Agathodaimon », *LIMC* I, 1981, p. 277 ; J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 306-307.

⁶⁷ J. QUAEGBEUR, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 170-176 ; Fl. GOMBERT-MEURICE, « Les divinités serpents : un exemple de syncrétisme », dans N. Bel *et al.* (éd.), *L'Orient romain et byzantin au Louvre*, Paris, Arles, 2012, p. 272-275.

Conclusion : un génie ophidien domestique comme les autres

À l'Époque tardive, la Rénénoutet de la maison apparaît donc comme une gardienne de la demeure, dont elle défend l'intégrité et la prospérité contre les ennemis de l'extérieur, en particulier les reptiles néfastes. L'un des modes opératoires de son action bienveillante est détaillé, pour cette époque, dans le « recueil de prophylaxie », qui convoque l'uræus furieuse pour repousser les rampants de la porte du foyer ou de la chambre à coucher. Les précisions de la formule du papyrus Wilbour permettent d'établir des parallèles entre les croyances qui régissent les temples du Nouvel Empire et de l'époque gréco-romaine, celles qui concernent le royaume d'Osiris et celles en vigueur dans les demeures de particuliers. La Rénénoutet de la maison, pour l'instant attestée chez des particuliers avant de l'être chez des dieux, serait-elle une coutume transposée des habitations humaines dans les temples, comme l'ont suggéré certains auteurs ?⁶⁸ Ou bien, la déesse étant connue d'abord comme un aspect de l'uræus royale, doit-on imaginer que son culte domestique faisait partie des savoirs secrets et des privilèges sacrés qui auraient fini par sortir des bibliothèques du Palais, comme l'évoquent les récits apocalyptiques de la Première Période intermédiaire⁶⁹, ou des scriptoria des temples ?⁷⁰ Plus généralement, cette question reste en suspens pour l'ensemble des recueils de formules pour la protection des maisons, comme l'a conclu Christoffer Theis dans sa récente synthèse⁷¹. Pour dépasser cette dialectique vraisemblablement insoluble, on peut émettre l'hypothèse que la dévotion à la Rénénoutet de la maison relève d'un schéma de pensée largement répandu, qui transcende la discutée distinction entre la religion étatique et les usages privés ou « populaires »⁷², et qui fait des serpents des protecteurs du foyer.

En effet la formule du papyrus Wilbour inscrit Rénénoutet dans une catégorie très fréquemment attestée, jusqu'au début du XX^e siècle, de génies ophidiens garants de la sécurité et du bonheur des maisons. Ce groupe rassemble tous les *agathodaimones* d'Alexandrie et leurs équivalents dont parlent les historiens, folkloristes et ethnologues en Égypte⁷³, en Algérie⁷⁴ et en

⁶⁸ J.-C. GOYON, *op. cit.*, p. 124 ; A. I. SADEK, *Popular Religion in Egypt during the New Kingdom*, HÄB 27, 1987, p. 5.

⁶⁹ Y. KOENING, *Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne*, Paris, 1994, p. 171.

⁷⁰ R.K. RITNER, *The Mechanics of Ancient Egyptian Magical Practice*, SAOC 54, 1993, p. 204-211.

⁷¹ Ch. THEIS, *op. cit.*, p. 700-701.

⁷² A. STEVENS, *Private religion at Amarna: The material evidence*, *Biblical Archaeology Review International Series*, Oxford, 2006, p. 17-21 ; M. LUISELLI, « Personal piety (modern theories related to) », dans E. FROOD, W. WENDRICH (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles, 2008 :

<https://escholarship.org/uc/item/49q0397q> (consulté le 08/09/2024).

⁷³ G. MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes* II, *BiEg* II, 1893, p. 411-412 ; A. H. SAYCE, « Serpent Worship in Egypt », *The Contemporary Review* LXIV, juillet-décembre 1893, p. 529 ; É. AMELINEAU, « Du rôle des serpents dans les croyances religieuses de l'Égypte », *Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions* 51, 1905, p. 340 ; S. GABRA, *Chez les derniers adorateurs du Trismégiste. La nécropole d'Hermopolis (Touna el Gebel)*, Le Caire, 1971, p. 24 ; A.I. SADEK, *op. cit.*, p. 5, n. 1 ; Ch. DESROCHES NOBLECOURT, *La Grande Nubiade. Le parcours d'une égyptologue*, Paris, 1992, p. 43-45 ; Y. SABEK, « Die Schlange und ihre Verehrung in Ägypten in pharaonischer und moderner Zeit », dans M. FITZENREITER (éd.), *Tierkulte im pharaonischen Ägypten und im Kulturvergleich, Internetbeiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie*, Berlin, 2003, p. 148.

⁷⁴ A. COUR, « Le culte du serpent dans les traditions populaires du Nord-Ouest algérien », *Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* XXXI/126, 1911, p. 60-63 et 68 ; J. H. PROBST-BIRABEN, « Le djinn-serpent dans l'Afrique du Nord », *En terre d'Islam, Revue du monde musulman*, 3^e série, n^o 38, Lyon, deuxième trimestre 1947, p. 101 ; P. BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, 2000 [1^{re} édition Droz, 1972], p. 67-68 ; C. LACOSTE-DUJARDIN, *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Paris, 2005, p. 319, s.v. Serpent, azrem.

Tunisie ⁷⁵, mais aussi en Grèce ⁷⁶, en Albanie ⁷⁷, en Bulgarie ⁷⁸, en Arménie ⁷⁹, en France ⁸⁰, au Danemark ⁸¹, en Suède ⁸², en Estonie ⁸³, en Lettonie et en Lituanie ⁸⁴, et sans aucun doute ailleurs. Dans toutes ces régions, parfois depuis l'Antiquité, des récits concordants témoignent de la présence dans la demeure (ou du moins la conviction de la présence) d'au moins un serpent en chair et en os qui garantirait la prospérité de la maison. Dans l'Égypte du XIX^e siècle, un serpent domestique considéré comme le « protecteur de la maison » (*harrâs el-bayt*) est réputé jouer le même rôle que « la Rénénotet de la maison » contre les reptiles indésirables. En 1893, Henry Sayce rapporte l'anecdote suivante, qu'il tient d'un serviteur originaire d'Hélouan : « One day a stranger snake made its appearance at the door of the house ; the *harrâs* at once went against it, and after a quick struggle killed the intruder » ⁸⁵. Il semble naturel que le serpent « gardien » cherche à repousser ses congénères de la maison qu'il s'est choisie, non par générosité ou loyauté envers les humains, mais dans son propre intérêt, pour évincer des concurrents d'un territoire où, en l'occurrence, il est abrité et nourri. Que l'affrontement ait lieu à la porte de la maison est également naturel, puisque c'est le point de pénétration des reptiles le plus évident. Sur le plan symbolique ce n'est pas sans rappeler l'insistance de la formule du « recueil de prophylaxie » sur la porte.

Par ailleurs, l'enfouissement d'un serpent dans le sous-sol d'un bâtiment, sous forme d'effigies ou de véritables animaux, morts ou vivants, semble avoir été une pratique de bénédiction assez répandue dans les sociétés anciennes. Sur le site d'Amara-Ouest, les fouilleurs ont mis au jour plusieurs squelettes de reptiles, probablement de la famille des pythons, enterrés en relation avec un bâtiment aux fonctions indéterminées, pour la plupart dans des céramiques du Nouvel Empire ⁸⁶. À Qalat al-Bahrain au Bahreïn, trente-deux serpents ont également été retrouvés rituellement enterrés dans des bols, avec des perles et des restes de tissu, dans un vaste complexe d'habitat datant de l'époque achéménide ⁸⁷. Un autre récipient, contenant quant à lui deux petits serpents en fer et en argent, a été trouvé enterré dans la pièce centrale d'une maison hellénistique d'Almyros en Grèce ⁸⁸. Ce dépôt était probablement consacré à Zeus Ktésios qui,

⁷⁵ E. VASSEL, *La littérature populaire des Israélites tunisiens* III, Paris, 1907, p. 164-165 ; voir aussi le roman de Myriam HARRY, *Madame Petit-Jardin*, Paris, 1909, p. 133-134.

⁷⁶ B. SCHMIDT, *Das Volksleben der Neugriechen und das hellenische Altertum*, Leipzig, 1871, p. 184-187 ; J.C. LAWSON, *Modern Greek Folklore and Ancient Greek Religion*, Cambridge, 1910, p. 259-260.

⁷⁷ B. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 187, n. 1.

⁷⁸ M. RIBEYROL, J.-P. GASC, « Le Serpent en Bulgarie, connaissance populaire et scientifique », *Objets et Mondes* XI/4, hiver 1971, p. 379, 384.

⁷⁹ M. TCHERAZ, *L'Orient inédit. Légendes et traditions arméniennes, grecques et turques recueillies et traduites*, Paris, 1912, p. 147.

⁸⁰ E. LE ROY LADURIE, J. LE GOFF, « Mélusine maternelle et défricheuse », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 26^e année, N. 3-4, 1971, p. 616.

⁸¹ C. LECOUEUX, *La maison et ses génies. Croyances d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 2000, p. 24.

⁸² M. P. NILSSON, *Greek Popular Religion*, New York, 1940, p. 71 ; C. LECOUEUX, *op. cit.*, p. 66.

⁸³ F. DE SIVERS, « Le serpent dans la tradition estonienne : protection, danger, savoir », dans *Serpents et dragons en Eurasie, Eurasie – Cahiers de la Société d'Études euro-asiatiques* 7, 1997, p. 161-169.

⁸⁴ E. WELSFORD, « Serpent-Worship (Teutonic and Balto-Slavic) », dans J. Hastings (éd.), *Encyclopaedia of Religion and Ethics* XI, Edimbourg, New York, 1962 [1^{re} édition 1920], p. 420-421.

⁸⁵ A.H. SAYCE, *op. cit.*, p. 529.

⁸⁶ P. SPENCER, *Amara West I. The architectural report*, Londres, 1997, p. 206, 225-229, pl. 146 et 147a.

⁸⁷ D.T. POTTS, « Revisiting the snake burials of the Late Dilmun building complex on Bahrain », *Arabian archaeology and epigraphy* 18, 2007, p. 55-74 ; M. FOISSY (éd.), *Institut du Monde arabe : album du musée*, Paris, 2012, p. 148.

⁸⁸ H.R. REINDERS, W. PRUMMEL (éd.), *Housing in New Halos : A Hellenistic Town in Thessaly Greece*, Lisse, 2003, p. 58-60 ; M. GIRARD, *Les cultes domestiques dans la Grèce antique : catalogue raisonné d'autels domestiques*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts, Université

sous forme ophidienne notamment, garantit la prospérité des foyers et des réserves. Les folkloristes et ethnologues rapportent également que des serpents-génies bienveillants circulaient et résidaient dans le sous-sol des maisons, notamment dans les fondations, par exemple en Grèce et au Danemark ⁸⁹.

Enfin, l'Égypte pharaonique n'est pas la seule civilisation à associer un serpent garant de la prospérité domestique au sous-sol de la porte ou à son seuil. Pline l'Ancien, au I^{er} siècle de notre ère, dit ceci du serpent *draco*, sans doute une variété de *Colubridae* ⁹⁰ : « Sa tête, mise sous le seuil d'une porte après qu'on s'est rendu les dieux propices par des prières convenables, appelle, dit-on, le bonheur sur la maison » ⁹¹. Une pratique similaire est attestée plus récemment en Suède, où l'on enterre un reptile appelé « serpent-esprit-de-la-maison » (*tomt orna*) dans un trou aménagé dans le seuil, ou à proximité ⁹². Au début du XX^e siècle dans le Nord-Ouest algérien, lorsque le chef de famille reçoit un mauvais présage dans son sommeil, on en déduit que le génie domestique est irrité : « On immole alors un animal (mouton, chevreau ou poulet) sur le seuil du logis, la tête de l'animal sacrifié faisant face à l'ouverture du gourbi ou de la maison, – cela, dans le but d'apaiser le *hanech* [serpent] du foyer. On suppose que ce reptile vient sous le sol boire le sang répandu » ⁹³. Cette vipère domestique souterraine d'Algérie semble partager plusieurs caractéristiques de la Rénénoutet « qui est sous le sol de la porte ».

Néanmoins, malgré les points communs entre ces serpents gardiens et la Rénénoutet de la maison, on ignore si celle-ci se manifestait sous la forme d'un ou plusieurs reptiles véritables, entretenus en leurs murs par les familles intéressées. Les scènes de zoolâtrie à Deir el-Médina le laissent supposer pour l'époque ramesside ⁹⁴, mais on ne connaît à vrai dire aucune trace certaine d'une Rénénoutet domestique en chair et en os. On ne peut que citer un argument logique que Gaston Maspero avançait en 1893 : « Les témoignages directs me manquent jusqu'à présent pour établir que les Égyptiens d'époque pharaonique nourrissaient chez eux un ou deux serpents familiers auxquels on rendait un culte ; mais aujourd'hui encore, dans bien des villages, on ne bâtit pas une maison sans y réserver deux trous pour les serpents gardiens, sorte de grosses couleuvres inoffensives qu'on se donne pour hôtes. La légende gréco-égyptienne de la fondation d'Alexandrie, nous prouve que chaque maison de cette ville avait son agathodémon, son serpent familial qui veillait sur elle : une croyance qui, vivante encore aujourd'hui, existait déjà au III^e siècle après notre ère, au moment où le pseudo-Callisthènes (*sic*) écrivait, a grande chance d'être le reste d'une croyance très ancienne » ⁹⁵.

de Montréal, 2015, p. 99-100.

⁸⁹ B. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 184, et J.C. LAWSON, *op. cit.*, p. 259 ; C. LECOUEUX, *op. cit.*, p. 24.

⁹⁰ J. TRINQUIER, « La fabrique du serpent *draco* : quelques serpents mythiques chez les poètes latins », *Pallas* 78, 2008, p. 221-222.

⁹¹ PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, E. Littré (trad.), livre XXIX, XX, 1.

⁹² C. LECOUEUX, *op. cit.*, p. 66, citant A. JOHANSONS, *Der Schirmherr des Hofes im Volksglauben der Letten. Studien über Orts-, Hof- und Hausgeister*, *Acta Universitatis Stockholmensis, Studies in comparative religion* 5, Stockholm, 1964, p. 143. L'auteur ne précise pas si le reptile en question est vivant ou mort au moment de son installation.

⁹³ A. COUR, *op. cit.*, p. 62.

⁹⁴ J. YOYOTTE, « À propos de quelques idées reçues : Meresger, la Butte et les cobras », dans G. Andreu (éd.), *Deir el-Medineh et la Vallée des Rois. Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002*, Paris, 2003, p. 297-298.

⁹⁵ G. MASPERO, *op. cit.*, p. 411-412.

Résumé :

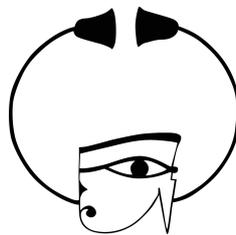
La déesse-cobra Rénénoutet est invoquée dans une formule d'un papyrus de la collection Wilbour au Brooklyn Museum, un manuel de protection magique contre les animaux dangereux daté de l'Époque tardive. L'analyse de ce passage fournit l'occasion d'étudier un aspect sous-estimé de cette divinité, le plus souvent affectée à la sauvegarde et à la prospérité des réserves produits précieux et de nourriture. En faisant des parallèles avec d'autres mentions de Rénénoutet, en contexte funéraire ou dans le décorum des temples, on constate qu'elle est aussi une gardienne des portes, dont elle interdit l'accès aux reptiles néfastes, notamment depuis le sous-sol de la demeure. En cela, elle partage les caractéristiques d'une catégorie de bons génies ophidiens très répandue dans les sociétés anciennes. Elle transcende également les séparations théoriques entre les mondes funéraires, culturels et domestiques, et entre religion officielle et cultes populaires.

Abstract:

The cobra-goddess Renenutet is invoked in a spell in a papyrus of the Wilbour collection at the Brooklyn Museum, a Late Period manual of magical protection against dangerous animals. Analysis of this passage provides an opportunity to study an underestimated aspect of this divinity, most often assigned to the safeguard and prosperity of storage facilities of precious products and food. By drawing parallels with other mentions of Renenutet, in funerary contexts or in temple decoration, we can see that she was also a gatekeeper, preventing harmful reptiles from entering, dwelling particularly in the house underground. In this, she shares the characteristics of a category of good ophidian genies that was widespread in ancient societies. She also transcends the theoretical separations between the funerary, cultic and domestic worlds, and between official religion and popular cults.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.

<http://www.enim-egyptologie.fr>



ISSN 2102-6629